

Avis au Personnel Administratif, Technique et Agents de Service (ATS) de L'université

Il est porté à la connaissance du personnel administratif, technique et agents de service (ATS) de l'Université, que dans le cadre de l'application de l'instruction interministérielle N° 02 du 26 Aout 2014, portant promotion des fonctionnaires appartenant aux grades mis en voie d'extinction par voie de transformation de poste occupé, l'Université Abderrahmane Mira de Béjaia ouvre un examen professionnel dans le grade suivant:

Grade	Nombre de Postes Ouverts	Mode de Promotion	Les Conditions Statutaires
Ingénieur Principal de Laboratoires et de Maintenance	Selon le nombre des candidats admis à l'examen avec une moyenne générale supérieure ou égale à 10/20 sans notes éliminatoires	Examen Professionnel	Parmi les ingénieurs d'état de laboratoire et de maintenance justifiant de cinq (5) années de service effectif en cette qualité (Référence : Décret Exécutif n° 08/04 article 209/1)
Intendant Universitaire			Parmi les sous intendant universitaires gestionnaires justifiant de cinq (5) années de service effectif en cette qualité (Référence : Décret Exécutif n° 10/133 article 106/2)
Technicien Supérieure de Laboratoire et de Maintenance			Parmi les techniciens de laboratoires et de maintenance justifiant de cinq (5) années de service effectif en cette qualité (Référence : Décret Exécutif n° 08/04 article 217/1)
Technicien en Informatique			Parmi les adjoint techniques en informatique justifiant de cinq (5) années de service effectif en cette qualité (Référence : Décret Exécutif n° 08/04 article 119/2)

Les Fonctionnaires remplissant les conditions statutaires indiquées ci – dessus à la date du **08 NOV 2019**, désirant participer aux examens professionnels sont invités à formuler leurs demandes de participation adressées à Monsieur le Recteur de l'université, dans un délai de **15 jours** ouvrables à compter de la date mentionnée ci – dessous.

NB1: Toute demande parvenue après le **03 NOV 2019**, ne sera pas retenue.

NB 2: Tout candidat inscrit est tenu de se présenter à l'examen, sauf cas de force majeur.

Bejaia le **13 OCT 2019**

Sous directeur des personnels
et de la formation